

La protéinurie

Une protéinurie peut apparaître ou s'aggraver au cours du traitement par certaines thérapies ciblées.

Elle est définie par la présence de protéines dans les urines, alors qu'en temps normal ce taux est si faible qu'il est considéré comme étant négligeable. Dans certains cas, elle peut être la conséquence d'une atteinte rénale liée à une hypertension artérielle.

Lorsqu'elle est abondante, elle peut se traduire par des œdèmes au niveau des jambes et du visage et une diminution du taux de protéines dans le sang (syndrome néphrotique).

Votre médecin surveillera l'apparition ou l'aggravation d'une protéinurie anormale et pourra demander un test urinaire au laboratoire si le test avec une bandelette urinaire effectuée dans le service est positif.



Il pourra être amené à interrompre, voire arrêter votre traitement selon le taux de protéines.